



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU REDRESSEMENT
PRODUCTIF
ET DU NUMÉRIQUE

AXELLE LEMAIRE
SECRETAIRES D'ÉTAT CHARGÉES DU NUMÉRIQUE,
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU
REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 18 juin 2014
N°147

21 des 34 plans de la Nouvelle France industrielle en ordre de marche

Réuni le 18 juin sous l'égide du Ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique, Arnaud MONTEBOURG, le comité de pilotage de la Nouvelle France industrielle a validé cinq nouvelles feuilles de route des 34 plans de reconquête industrielle, en présence de Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et d'Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'État au Numérique. Les ministres de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie; de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche; des Affaires Sociales et de la Santé et du Logement et de l'Égalité des Territoires étaient également représentés. Issues des travaux pilotés depuis l'automne par les chefs de projet industriels, ces feuilles de route fédèrent les investissements des acteurs industriels et les leviers de la puissance publique autour d'objectifs communs : des nouveaux produits, des nouveaux services, des nouveaux investissements et de l'emploi.

Les 5 plans examinés le 18 juin :

- « Industries du bois » : adossée à la troisième surface forestière d'Europe, l'industrie du bois unit ses forces pour offrir à notre or vert de nouveaux débouchés économiques ici en France. L'objet fédérateur du plan est la construction en bois d'immeubles de grande hauteur. Les industriels vont développer une offre commune qui n'existe pas encore. Et, pour amorcer ce marché innovant, la puissance publique actionnera la commande publique et les leviers réglementaires nécessaires.
- « Rénovation thermique des bâtiments » : chacun d'entre nous doit prendre le réflexe « je rénove, j'éco-rénove ». En fédérant pour la première fois l'ensemble des acteurs du secteur, artisans comme industriels, le plan va permettre de développer ce réflexe et surtout de mettre à disposition des artisans et des Français une offre d'éco-rénovation abordable et « made in France ».
-



- « Santé numérique » : l'accès universel aux soins subit la pression d'un double effet : l'augmentation des dépenses de santé, liée notamment à l'allongement de la durée de vie et des contraintes budgétaires qui pèsent sur les dépenses publiques. L'innovation par les outils numériques peuvent nous faire gagner en efficacité à qualité égale voire supérieure. En mettant l'accent sur la télémédecine, le traitement par le *big data* des données de santé ou la médecine personnalisée, le plan propose des voies concrètes pour mieux soigner à moindre coût, tout en développant de nouvelles activités économiques en France.
- « Dispositifs médicaux et nouveaux équipements de santé » : les industries de santé vivent actuellement une révolution technologique. Nous voulons nous assurer qu'elle s'accompagnera de créations d'emplois en France. Pour cela, il nous faut convertir notre excellence au stade de la recherche en innovations et réussites industrielles, ce, autour d'Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) à même de consolider les talents.
- « Objets connectés » : Avec des entreprises telles que Medissimo, Myfox, Netatmo, Parrot, Sen.se, Sigfox ou Withings, la French Tech dispose de précurseurs des « objets connectés ». Le plan vise à renforcer et développer cette offre « made in France » de lieux de création et d'industrie dédiés. L'action-phare est en effet la création à Angers d'une première « Cité de l'objet connecté » qui rassemblera designers, assembleurs et sous-traitants de la plasturgie et de la mécanique, pour mettre au point les nouveaux objets de cette révolution numérique.

Cette nouvelle étape porte à 21 le nombre de plans opérationnels. D'ici le 14 juillet, les 13 autres les rejoindront pour former 34 leviers de croissance et d'emploi pour notre pays.
Vous trouverez ci-joint le dossier de presse détaillant ces feuilles de route.

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13 – sec.merpri-presse@cabinets.finances.gouv.fr
Marianne ZALC-MULLER
Sibeth NDIAYE